

Courrier (ci-dessous) à envoyer par mail à l'ambassadeur de Chine à : chinaemb_fr@mfa.gov.cn
ou par voie postale à : Ambassade de Chine, Mr ZHAI Jun, 20 rue Monsieur, 75007 Paris

Monsieur ZHAI Jun, Ambassadeur de Chine en France,

Je me permets de solliciter votre bienveillance pour intervenir en Chine en faveur des animaux. Ainsi, je vous prie de bien vouloir transmettre urgemment au gouvernement chinois ma requête d'abolir le festival de YULIN, afin d'éviter le massacre de chiens et de chats pendant cette fête. Pourriez-vous également soutenir l'idée de créer des lois de protection animale en Chine ?

Durant le festival de YULIN, des milliers de chiens et de chats sont abattus violemment, 40 000 chiens et 10 000 chats d'après les derniers chiffres des associations locales.

La plupart de ces animaux sont volés à leurs propriétaires. Souvent le collier est encore autour du cou de certains... Cependant malgré ce sinistre constat, la police ne coopère pas avec les défenseurs des animaux et n'appréhende pas les voleurs avec leurs camions remplis d'animaux terrorisés, pendant que leurs maîtres sont dans le chagrin suite à la disparition brutale de leur animal.

Ces pauvres animaux seront ensuite torturés et abattus devant leurs congénères.

Ils seront ébouillantés vivants, ou battus à coups de barre de fer jusqu'à ce que mort s'ensuive, ou brûlés vivants au chalumeau, cette liste de sévices n'étant pas exhaustive.

Des vidéos tournent inlassablement sur les réseaux sociaux internationaux montrant la manière atroce dont les animaux sont tués.

Pourtant, la Chine fait partie de l'UNESCO depuis le 4 novembre 1946. L'UNESCO ayant proclamé la déclaration universelle des droits de l'animal, a rédigé en article 3 :

- chaque animal sur Terre a droit au respect et aucun animal ne doit être soumis à des mauvais traitements ou à des actes cruels.

La Chine doit alors respecter ces dispositions et doit interdire par la législation, mais aussi en pratique, tout acte de cruauté.

Or, le festival de YULIN est simplement le fait de « commerçants » qui souhaitent promouvoir leur business de viande de chien et de chat !

Tout cela n'est donc que mercantile, causant un tort considérable au secteur entier du commerce chinois dont la réputation est très dépréciée des autres pays.

Vous savez, Monsieur l'Ambassadeur, que la Chine évolue socialement en suivant l'Occident.

Ainsi, les chiens et les chats sont déjà considérés pour la majorité des citoyens chinois comme des animaux de compagnie. Une minorité seulement en Chine tuent des chiens et des chats pour se nourrir. Cette minorité qui n'est plus en accord avec le reste de la population devra changer son comportement, et le gouvernement devra suivre cette évolution de la mentalité chinoise en déclarant officiellement les chiens et les chats comme animaux domestiques et, à ce titre, l'interdiction alors de les manger prendra effet.

Le gouvernement chinois aura à prendre ses responsabilités pour considérer les intérêts des propriétaires de chiens et de chats, afin de ne plus vivre dans l'inquiétude d'avoir leurs animaux volés pour être mangés.

Taïwan a interdit le commerce de viande de chiens et de chats en 2008 et a durci sa législation en 2017 en prévoyant une amende jusqu'à 61700 euros et 2 ans d'emprisonnement pour toute personne ayant tué ou maltraité ces animaux, la peine étant doublée pour les récidivistes. Ce que Taïwan peut faire, la Chine peut le faire également.

En France, depuis quelques années le statut juridique des animaux a changé. Ils ne sont plus mentionnés comme des « meubles » dans le Code civil mais dorénavant comme des « êtres doués de sensibilité ». La population française a ouvert son regard sur la souffrance animale. Des philosophes, des journalistes, des écrivains dénoncent le traitement subi par les animaux sous la contrainte de l'humain et appellent à un développement des droits pour TOUS les animaux car, bien évidemment, il n'y a pas que les chiens et les chats qui méritent le respect.

J'espère fortement que la Chine s'ouvre également à ce même respect envers TOUS les animaux.

Monsieur l'Ambassadeur, puissiez-vous intervenir. Puisse le gouvernement chinois prendre en compte le changement de la société, abolir le festival de YULIN, et reconnaître des droits aux animaux.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur ZHAI Jun, en l'assurance de ma profonde considération.

(prénom, nom)

(adresse ou département seulement)